

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

# Mensuel

n° 240  
MARS  
2023

[www.ville-lacrece](http://www.ville-lacrece)



Ville de La Crèche

p. 5  
Supplément  
spécial : 2023,  
année de la  
biodiversité

p. 3  
La rue des Halles se  
refait une beauté

p. 4  
Une nouvelle dirigeante  
pour les sapeurs-  
pompiers d'Arc-en-  
Sèvre



## L'édito de la maire

Cette année, la commune est à l'honneur !

Cela commence avec l'obtention du label «Territoire engagé pour la Nature». C'est une reconnaissance forte pour la ville, ce territoire que nous chérissons, et dont nous avons le souhait de préserver son lien avec la biodiversité, si riche à La Crèche. Nous le savons, les habitantes et habitants sont sensibles à ces sujets, nous pouvons le constater à travers la mobilisation, lors d'événements en lien, que ce soient les plantations participatives de haies et de micro-forêts, ou lorsque l'on débat du rôle du renard dans nos campagnes. Ces sujets nous touchent, nous animent, nous emmènent, et ce label nous permet de valoriser cette transition que nous effectuons.

**TERRITOIRE ENGAGÉ  
POUR LA  
NATURE**

Cela se poursuit le 8 mars, journée internationale pour le droit des femmes, où le choix est fait de permettre de visibiliser les femmes dans l'espace public. Cela passe par donner leurs noms à des bâtiments, à des rues, et participer ainsi à notre mission d'éducation populaire, en permettant à tout un chacun de découvrir

**MISSION D'ÉDUCATION  
POPULAIRE**

des femmes qui devraient être aussi célèbres que leurs homologues masculins. Cela permet également à nos filles de se sentir aussi légitimes à devenir des personnages célèbres que nos fils. Et c'est essentiel, pour nos filles, pour nos fils, pour nos proches de tous genres, de ne plus être assignés à un rôle précis, mais bien de pouvoir explorer chaque voie qui peut intéresser, et se sentir en sécurité avec chaque choix que l'on fait, lorsque l'on est un homme, lorsque l'on est une femme. Cela participe au vivre-ensemble, car c'est bien de cela dont nous parlons ici, au cœur de notre vie communale.

Je vous souhaite un très joli mois de mars, teinté de mobilisations diverses et d'accueil joyeux du printemps.

À bientôt !

**Laetitia HAMOT, maire**

**PROCHAINS CONSEILS  
MUNICIPAUX**

**Samedi 11 mars à 9 h 30  
Jeudi 6 avril à 20 h**



En ligne : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

## ZOOM



## 8 mars : "Les femmes sont dans la place !"

**La municipalité se mobilise autour de la journée internationale des droits des femmes et souhaite mettre celles-ci en lumière à travers diverses actions.**

Depuis 2020, des rues portent les noms de femmes remarquables, choisies par le Conseil Municipal des Jeunes : Joséphine Baker, Jeanne Barret, Germaine Quintreau, Rosa Parks, Niki de Saint-Phalle, Ida Grinspan.

Dernièrement, 4 nouvelles rues ont été nommées : Alice Guy, Simone de Beauvoir, Suzanne Lenglen et Lucie Aubrac.

De plus, 4 bâtiments communaux, jusque-là sans nom, vont également pouvoir arborer leur nouveau nom féminin :

- L'école maternelle : Malala Yousafzai ①
- L'école de musique : Jane Evrard ②
- La maison des associations : Séverine ③
- Les halles du marché : Amélie Thibaudeault ④

Mercredi 8 mars, la journée sera consacrée au dévoilement officiel des plaques de bâtiments, puis à un volet plus culturel.



### Au programme :

- 10 h 30 : dévoilement de la plaque de l'école maternelle, puis de celle des halles, suivie d'une collation sur place.
- 17 h : inauguration des plaques de la maison des associations et de l'école de musique, suivie d'une conférence de presse, dans la grande salle.
- 18 h : conférence-débat "Les femmes en politique", salle Henri-Georges Clouzot. *Gratuit, sur réservation à [contact@ville-lacrecche.fr](mailto:contact@ville-lacrecche.fr).*
- 20 h : apéritif dinatoire. *Offert par la municipalité.*
- 20 h 30 : film "Simone, le voyage du siècle".  
*Tarif normal : 7 € / tarif réduit : 4,90 € / tarif Cézam : 4,90 €.*

Une exposition intitulée "Arts et sciences, elles ont changé nos vies" sera partagée entre la maison des associations, la salle Clouzot et la médiathèque La Ronde des Mots.

Afin de faciliter la garde d'enfants, 10 places pour les 3 à 11 ans seront disponibles. *Gratuit, sur réservation, avant le 6 mars, à [ejas@ville-lacrecche.fr](mailto:ejas@ville-lacrecche.fr).*

### JOGGEUSES : COUREZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

*Afin de sécuriser la pratique sportive des femmes, notamment des joggeuses, un projet de mise en place d'éclairages autonomes va être étudié.*

*Pour participer à la réflexion, il suffit de s'inscrire avant le 31 mars à :*

*[vapc@ville-lacrecche.fr](mailto:vapc@ville-lacrecche.fr)*

à noter

## Réforme des retraites

**La municipalité soutient  
le mouvement**



*Certains métiers en usage dans les communes peuvent avoir une grande pénibilité (services techniques, auxiliaires de puériculture...). Les collectivités de petite taille n'ont pas forcément la capacité à proposer aux agents des postes adaptés et des formations adéquates pour envisager leur fin de carrière exempte de ces tâches. La municipalité a souhaité alerter les usagers et les contribuables sur les impacts négatifs de cette réforme en fermant symboliquement l'accueil le 31 janvier et 7 février, jours de mobilisation nationale.*

## TRAVAUX



### La rue des halles se refait une beauté

Début février, la rue des halles a été fermée quelques jours à la circulation, le temps de travaux d'aménagement.

La circulation a été quelque peu perturbée ces derniers temps dans la rue des Halles. En effet, divers aménagements ont débuté et vont se poursuivre dans les prochaines semaines :

- Un cheminement piéton, reliant l'avenue de Paris à la rue des halles (à l'ancienne capitainerie), pour rejoindre le trottoir existant.
- Les éléments minéraux ont été remplacés par de la terre pour la création d'un espace végétalisé.
- La place de stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été matérialisée.
- Ces travaux vont se poursuivre par l'enrobé du chemin du monument aux morts jusqu'au parking des Acacias.

- L'horloge de l'église Notre-Dame-des-Neiges a également été réparée.

#### Remise en état d'un mur

En parallèle, le mur situé le long de la rue est en cours de restauration. En effet, la terre humide, couplée à l'action du lierre, dont les racines mesuraient jusqu'à 16 cm de diamètre, ont favorisé la dilatation du mur, au point de le faire tomber. S'agissant d'un mur de soutènement, celui-ci devait être remonté en pierres sèches.

Le chantier est mené par Stan-Yves Bontems, bénévole passionné de restauration et d'architecture, qui transmet son savoir à l'équipe d'agents municipaux.



### Le chantier des pistes cyclables a démarré

Les aménagements des pistes cyclables, reliant les villages au bourg ont démarré, avec la première tranche, entre Ruffigny et la route de l'Ancienne Laiterie.

Ils ont pour objectifs la mise en sécurité et l'accessibilité de l'arrêt de bus, la création d'un cheminement piéton le long de la RD et la création d'une liaison douce piétons / cyclistes en direction du bourg, dans l'espace vert le long du lotissement. La réalisation du revêtement définitif est prévue courant mars, en fonction de la météo.

### à savoir

#### LES MURS EN PIERRES SÈCHES

Les murs en pierres sèches présentent de nombreux avantages :

- Ils permettent une bonne aération du mur
- Ils constituent un excellent repère pour la biodiversité (reptiles, insectes, arachnides...)
- Ils participent à la valorisation du patrimoine
- Ils ont une excellente durabilité



3 questions à...  
**Stan-Yves Bontems,**  
passionné de vieilles pierres.

#### Pourquoi est-il préférable d'utiliser des pierres sèches, plutôt que du parpaing ?

"Il s'agit ici d'un mur de soutènement. Lorsque la terre est humide, elle gonfle. Les pierres permettent à la terre de sécher, notamment celles plus petites, qui servent de drain.

De nombreuses espèces animales peuvent trouver refuge dans ces murs : lézards, reptiles, crapauds, insectes, arachnides...

Transmettre ce type de savoir, par la formation des agents municipaux et des chantiers participatifs, permet de valoriser le patrimoine local."

#### Ce procédé est-il encore largement utilisé ?

"Autrefois, les paysans savaient monter ce type de mur, mais ce savoir-faire particulier s'est perdu petit à petit et a été abandonné depuis la 2ème guerre.

La plupart des entreprises actuelles ne sont pas formées. De plus, le transport est plus compliqué et la pierre sèche coûte 15 % plus cher que le béton."

#### Comment avez-vous appris les différentes techniques d'architecture ?

"Passionné de vieilles pierres, j'ai étudié l'architecture berbère dans le Sahara. Je suis également chercheur en architecture vernaculaire et bénévole à l'association des Maisons paysannes de France.

Chaque culture est différente et apporte son savoir-faire. L'architecture locale varie en fonction des matériaux disponibles sur place. Il s'agit donc d'adapter la technique aux matériaux d'ici, à savoir, les pierres."

#### Installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile (GSM)

Une antenne GSM sera prochainement implantée à Bouguin, sur la commune de La Crèche, à 600 m du château.

L'installation, gérée par l'opérateur Bouygues, se situera sur un terrain privé, et son installation est conforme aux modalités du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).



## VIE CRÉCHOISE



### Une nouvelle dirigeante pour les sapeurs-pompiers d'Arc-en-Sèvre

La lieutenant Angélique Petit-Poupard succède au lieutenant Fabrice Chemineau, à la tête du Centre de Première Intervention (CPI) des sapeurs-pompiers.

Samedi 21 janvier a eu lieu la cérémonie de passation de commandement du centre de première intervention des sapeurs-pompiers, entre le lieutenant Fabrice Chemineau et la lieutenant Angélique Petit-Poupard.

L'événement était dirigé par le colonel Thibaud Niderlender, directeur du Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (Sdis

79). Des remises de médailles et distinctions ont également eu lieu.

Angélique Petit-Poupard a débuté comme pompier volontaire il y a une dizaine d'années, avant de gravir les échelons.

### Un goûter aux Rives de Sèvre

À l'occasion de la Chandeleur, un goûter a été offert par la municipalité aux seniors de la maison de retraite.



Depuis la crise sanitaire, les résidents de l'Ehpad ne pouvaient plus participer au goûter des aînés, proposé par la municipalité en novembre. Ainsi, un "goûter bis" a été organisé directement aux Rives de Sèvre, le 2 février : un après-midi couronné de succès et une vraie source de bonheur pour les "grands aînés" de la commune. En compagnie de Marie-Laure Watier, adjointe à la maire chargée de la transition solidaire et de la protection des populations, Michèle Petitcoulaud, adjointe chargée de la transition démocratique et de la participation citoyenne et Ghislaine Roy, conseillère municipale, les bénévoles de l'association des Amis des Fauvettes et les animateurs de la résidence ont fait chanter et danser les seniors au son de l'accordéon. Chandeleur oblige, l'équipe des Crêpes d'Isa avait installé ses billigs pour une évasion gourmande.



### Aprèm' Sports

Du 6 au 10 février, 27 jeunes ont participé aux Aprèm'sports organisés par la commune, pour les 9-17 ans, avec 2 activités extérieures : laser-game et bowling.

### "Les engagés" projeté aux quatrièmes

Le 2 février, Émilie Frèche, réalisatrice du film "Les engagés", est intervenue devant les 7 classes de quatrième du collège Jean-Vilar, au cinéma Henri-Georges Clouzot. Le film, inspiré d'une histoire vraie, raconte l'histoire d'un jeune exilé poursuivi par la police et aidé par un couple de Briançon, dans les Hautes-Alpes. Les élèves qui assistaient à cette projection dans le cadre de leur programme d'enseignement moral et civique ont pu poser de nombreuses questions à Émilie Frèche et s'interroger au sujet des droits de l'homme et des migrations.



### Contes en musique



Samedi 28 janvier, au cinéma Henri-Georges Clouzot, les élèves de l'école de musique municipale ont mis des contes en musique. En partenariat avec la médiathèque La Ronde des Mots, les 2 contes étaient accompagnés d'interludes musicaux et vocaux, sur le thème du chat et de la souris. Un goûter offert par la municipalité clôturait la séance.

### Dîner fermier

Au menu de ce dîner fermier du 2 février aux halles du marché : planches apéro, potée de choux, canard, hachis parmentier de boudin, escargots, fromage, biscuits, miel et dérivés...

L'animation musicale était assurée par le guitariste Joël Grizeau, avec son concert Echo. Errances : une excursion poétique aux allures de road movie.

## 20 TERRE DE JEUX 24

### Terre de Jeux 2024

En avril, 2 rendez-vous vont avoir lieu, dans le cadre du dispositif Terre de Jeux 2024 :

**"Born to ride, à quatre ans et demi j'ai perdu ma jambe"**

**Mardi 4 avril, à 20 h 30,**

à la salle Henri-Georges Clouzot. Projection du documentaire, suivi d'un échange avec Sébastien Bichon. Amputé tibial depuis l'âge de 4 ans, Sébastien Bichon, Niortais d'origine, pratique le cyclisme en grande randonnée et en compétition. Il a été médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Sydney en 2000 et le premier amputé tibial à oser entreprendre la Born to ride, une course cycliste de 1200 km en maximum 120 h.

Il partage aujourd'hui son expérience et transmet un message de dépassement de soi.

+ d'infos : <https://sebastienbichon.com/>

### Olympiades des jeunes

**Mercredi 5 avril, de 13 h 30 à 17 h 30,** sur le site de Champcornu. Bouger, découvrir des activités : badminton, athlétisme, karaté, football, tir à l'arc, pétanque, yoga...

Quiz sur les jeux olympiques et paralympiques.

En équipes et entre copains.  
Pour les jeunes de 11 à 17 ans.

+ d'infos & inscriptions :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)



### LA 2ÈME MICRO-FORÊT PLANTÉE

La plantation de la seconde micro-forêt, installée sur le terrain derrière la salle de l'Hélianthe, a rassemblé une quarantaine de bénévoles, les 4 et 5 février.

À cette occasion, 2850 plants, soit une trentaine d'essences natives, ont été répartis sur les 950 m<sup>2</sup>. L'événement a rassemblé élus, agents municipaux, en partenariat avec l'association Yacaba.

### LA VILLE RECRUTE

- Un-e instructeur-trice des autorisations d'urbanisme
- Un-e responsable du Centre Technique Municipal et responsable du pôle "bâtiment"
- Un-e électricien-ne

Fiches de postes et modalités de candidature :  
<https://www.emploi-territorial.fr>



**Enjeu majeur de la mandature, la biodiversité est le tissu vivant de notre planète, dont nous faisons partie. Elle est au cœur de nos vies.**

La Nouvelle-Aquitaine est particulièrement exposée aux phénomènes du changement climatique et de perte de la biodiversité. Les travaux régionaux menés par plus de 450 chercheurs, dans le cadre d'AcclimaTerra et Ecobiose ont mis en lumière ces risques.

Chaque orientation prise par l'équipe municipale prend ainsi systématiquement en compte l'enjeu environnemental et a pour ambition de diriger la commune vers l'éco-responsabilité.

## C'EST QUOI LA BIODIVERSITÉ ?

L'usage du mot biodiversité, contraction de biologique et diversité, est relativement récent, mais la biodiversité est très ancienne. La diversité biologique actuelle vient de la longue et lente évolution du monde vivant sur la planète, depuis les premiers organismes vivants connus, il y a 3,5 milliards d'années.

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions.

Elle comprend trois niveaux interdépendants :

- La diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts,... au contenu des cellules (pensons aux parasites qui peuvent y vivre), en passant par la mare du fond de son jardin, ou les espaces végétalisés en ville ;
- La diversité des espèces (y compris l'espèce humaine) qui vivent dans ces milieux ;
- La diversité génétique des individus au sein de chaque espèce : autrement dit, nous sommes tous différents !

3

NIVEAUX DE COMPLEXITÉ INTERDÉPENDANTS

diversité des...



MILIEUX DE VIE  
mer, prairie, forêt, mare ...



ESPECES  
y compris  
l'espèce humaine



INDIVIDUS  
ou  
diversité génétique

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires/Ministère de la Transition énergétique

## À QUOI SERT la biodiversité ?

### ▶ ELLE EST SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES



Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires/Ministère de la Transition énergétique

## CHIFFRES-CLÉS (en France)

**18 %**

des espèces sont éteintes ou menacées

**78 %**

des habitats sont dans un état de conservation défavorable

**21 %**

des mammifères des milieux humides sont menacés

**65 758 hectares**

sont artificialisés\* chaque année, sur la période 2006-2015

Source : Observatoire National de la Biodiversité

\*Artificialisation : fait pour un milieu ou un paysage de passer d'un état relativement naturel à un état modelé par l'homme.

## LABELLISATION



# MON TERRITOIRE S'ENGAGE POUR LA NATURE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

## La commune labellisée "Territoire engagé pour la nature"

Différentes actions en faveur de l'environnement, déjà engagées ou en projet, ont été valorisées par l'obtention du label national "Territoires engagés pour la nature" (TEN).

«Territoires engagés pour la nature» est un programme national développé par le Ministère de la transition écologique et Régions de France, qui se déploie de manière spécifique dans chacune des régions. En Nouvelle-Aquitaine, le dispositif est animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine (ARB) et piloté par un comité, composé de la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), du conseil régional, des deux Agences de l'eau (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) et des

Départements volontaires.

Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité, proposés par les collectivités territoriales infra-départementales. Que ces dernières soient rurales ou urbaines, initiées ou débutantes en matière de biodiversité, le dispositif est ouvert à toutes celles qui souhaitent faire de la biodiversité un marqueur fort de leurs politiques publiques. L'objectif est de mobiliser ces échelons locaux les plus à même de répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire dans une perspective de transition écologique.

### CONDITIONS DE LABELLISATION

- ❁ **Être impactant et mesurable** : les actions proposées devront avoir un impact positif significatif sur la biodiversité et être mesurables à une échéance de trois ans. Elles doivent contenir des objectifs de résultat et prévoir un suivi de la mise en œuvre des actions.
- ❁ **Être impliquant et cohérent** : l'objectif du dispositif est de mobiliser le plus grand nombre autour du plan d'actions. Le projet devra donc solliciter plusieurs services de la collectivité ainsi que les acteurs du territoire et, dans certains cas les citoyens. Le projet doit montrer une cohérence avec les enjeux du territoire.
- ❁ **Être additionnel et proportionné** : les actions proposées doivent aller au-delà de la réglementation en vigueur et être proportionnées aux moyens et aux compétences de la collectivité.
- ❁ **Être en lien avec l'action publique** : le projet doit contribuer à la mise en œuvre des stratégies d'action publique locale, régionale et nationale.



### REMISE DES DIPLÔMES

La remise des diplômes TEN aura lieu le 6 mars, à Bordeaux.

Il s'agira de l'un des temps forts de la journée dédiée au lancement opérationnel de la Stratégie régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

Le Club des engagés ouvrira ses portes au printemps 2023. Ce sera l'occasion de rencontrer les autres collectivités reconnues en Nouvelle-Aquitaine, de monter en compétences sur certains sujets techniques et de découvrir ce qui est mené par les autres lauréats, grâce à des visites de terrain

## S'INSCRIRE DANS LE PROGRAMME TEN PERMET :

- ❁ **D'être accompagné** pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret qui intègre les enjeux locaux, régionaux et nationaux ;
- ❁ **De renforcer les connaissances** et les compétences en matière de biodiversité (contacts utiles en région, données nationales et régionales, formation, appropriation de la législation...);
- ❁ **De faciliter la formalisation** de plans de financement. La candidature au dispositif ne garantit pas l'octroi de financements. Pour autant, les principaux financeurs (État, Région, Agence de l'eau, Agence régionale de la biodiversité, etc.) s'organisent dans chaque région pour analyser conjointement les projets en s'appuyant sur la reconnaissance « Territoires engagés pour la nature » (des projets de qualité et multi-partenariaux). Le projet de territoire pourra également servir de porte d'entrée pour d'autres outils en faveur de la biodiversité ou du climat tel que le Contrat de transition écologique ;
- ❁ **De faciliter le dépôt** de dossiers d'autorisation ainsi que le recueil d'avis réglementaires ;
- ❁ **De rejoindre le club** des engagés et avoir accès à des services associés (guides techniques, journée d'échanges, etc.) ;
- ❁ **De bénéficier d'une valorisation** internationale, nationale, régionale et locale des projets et bonnes pratiques : marqueur attestant de l'engagement, implication dans des événements phares, portraits des collectivités les plus remarquables relayés sur les réseaux régionaux et nationaux, etc.

En devenant TEN, une collectivité inscrit la biodiversité au cœur de ses politiques publiques.

Elle montre ainsi la voie à suivre et encourage le changement localement.

en bref



# Les projets municipaux en faveur de la biodiversité

Afin de proposer sa candidature au label, la municipalité a présenté une série d'actions, dans divers domaines.

## Diagnostic systémique de la trame verte et bleue du territoire



État d'avancement du projet  
15%

## Diagnostic et plantation participative de haies



État d'avancement du projet  
40%

## Plantation participative de micro-forêts



État d'avancement du projet  
100%

## Végétalisation et dégenrage des cours d'école



État d'avancement du projet  
10%

## Formation, sensibilisation et mobilisation du grand public



État d'avancement du projet  
7%

### CONTEXTE

- Avant 2015 : mise en place d'un agenda 21 de la commune
- Inventaires faunes et flore en secteur humide de la vallée de la Sèvre réalisés par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS).
- Travail d'inventaire à étendre et compléter.
- Préservation de la qualité de l'eau



### OBJECTIFS

Ce diagnostic originel est un enjeu fort du mandat.

- Identifier les forces et contraintes du territoire et les enjeux de développement, en s'appuyant sur les attentes des élus, des acteurs locaux et des habitants.
- Réaliser une cartographie et une notice de gestion de la zone humide des Iles de Candé, afin de pouvoir gérer, protéger et restaurer au mieux cette zone naturelle remarquable, identifiée Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 et 2.
- Protéger les bords de Sèvre afin de limiter les pollutions de l'eau.

### CONTEXTE

- Disparition des haies : - 25 % en 10 ans.
- De nombreuses haies bocagères ont été arrachées ces dernières années. Environ la moitié est désormais constituée d'arbustes et d'épineux présentant peu d'intérêt et ne pouvant pas jouer un rôle de brise vent.
- Disparition complète des haies par endroits.

### OBJECTIFS

- Maintenir et reconstituer un réseau d'échanges, pour que les espèces animales et végétales puissent communiquer.
- Démarche d'exemplarité écologique et sur une forte participation des élus, des agents, des acteurs locaux, des habitants.
- S'appuyer sur l'expertise de plusieurs associations spécialistes de la permaculture, de l'agroforesterie, de la protection de la biodiversité, de la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

### à savoir

#### LES HAIES : VÉRITABLES RÉSERVOIRS ÉCOLOGIQUES

Elles favorisent la biodiversité permettant aux oiseaux, insectes et petits mammifères de nombreuses espèces de nicher. Elles sont un piège à carbone, elles purifient l'air, régulent l'hygrométrie, participent à l'abaissement des températures (îlots de fraîcheur) et filtrent également certaines molécules nocives, issues de l'agriculture intensive. En continu, elles forment un corridor végétal, permettant le déplacement et l'abri des auxiliaires de cultures et des prédateurs de parasites. Elles limitent également le lessivage et l'érosion des sols.

### CONTEXTE

- Fort engagement de la municipalité dans la démarche citoyenne.
- Incitation des habitant-es à s'impliquer dans les réflexions et à participer aux actions qui en découlent.
- Tendance des pratiques actuelles, urbanistiques comme agricoles ou industrielles entraînant trop souvent des pollutions de l'air, de l'eau, la dégradation des sols, leur artificialisation, une perte de biodiversité générale et un bilan carbone de plus en plus mauvais.



### OBJECTIFS

- Faire revenir la nature en ville
- Permettre aux habitant-es de s'approprier les lieux et cultiver un intérêt pour leur environnement
- Créer des lieux de rencontres et d'échanges
- Mettre en place des actions de sensibilisation, notamment en direction des générations futures.
- Mettre le projet de micro-forêt en cohérence avec la reconstitution de la trame verte, dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Haut Val de Sèvre.

### CONTEXTE

- Imperméabilisation systématique des cours d'écoles pour éviter les salissures et installer des terrains sportifs au cœur des cours
- Prise de conscience que les apprentissages passent par le contact avec la nature
- Besoins essentiels en îlots de fraîcheur dans ces espaces
- L'organisation traditionnelle des zones de jeu dans la cour encourage une lecture genrée des activités récréatives.

### OBJECTIFS

- Végétaliser les cours d'école afin de redonner un aspect naturel premier à ces espaces dénudés et totalement imperméabilisés
- Travailler sur la notion de cours «non genrés» pour une surface estimée à 10 000 m<sup>2</sup>, réparties sur 5 cours d'écoles (1 500m<sup>2</sup> dans le cadre du projet)
- Offrir un environnement sain et naturel aux enfants, avec apport de fraîcheur et d'ombre ;
- Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux
- Mettre le projet de végétalisation en cohérence avec la reconstitution de la trame verte, dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Haut Val de Sèvre.



### CONTEXTE

- Minéralisation importante des rues, places, cours d'écoles.
- Souhait de reprise en main des espaces urbains



### OBJECTIFS

- Accompagner la déminéralisation des espaces publics, la végétalisation des lieux de regroupement (cimetières, écoles, champ de foire, places...).
- Favoriser la perméabilisation des sols pour contribuer à la recharge des nappes phréatiques.
- Former les agents municipaux à ces transformations pour leur permettre de comprendre les enjeux et s'approprier les méthodes.
- Favoriser une démarche éco-citoyenne chez les enfants.
- Organiser des actions pédagogiques avec les élèves, pour développer un comportement responsable envers l'environnement, grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance.
- Créer du lien entre les élèves et leur patrimoine naturel communal
- Intégrer la thématique de la trame verte et bleue dans le programme scolaire. Permettre aux élèves d'identifier les enjeux liés aux continuités écologiques.

## APPEL À PROJETS



# Nature et Transitions : une subvention pour accompagner les projets

En 2021, la commune a été lauréate de l'appel à projets Nature et Transitions, de la région Nouvelle-Aquitaine.

Il s'articule autour de 5 orientations :

- Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité
- Des territoires engagés mobilisant les solutions fondées sur la nature pour leur aménagement

- La biodiversité comme condition et atout pour le développement économique
- Une société reconnectée à la nature, formée aux enjeux de la biodiversité, et mobilisée pour agir
- La biodiversité au cœur de politiques publiques ambitieuses, cohérentes et efficaces

Ainsi, une subvention de 76 593 € a été perçue par la ville, pour accompagner différents projets en faveur de la biodiversité.

### À quels projets la subvention va-t-elle être affectée ?

La majorité des actions soumises à l'obtention du label TEN vont être financées par la subvention Nature et Transition :

- Diagnostic systémique de la trame verte et bleue du territoire
- Diagnostic et plantation participative de haies
- Plantation participative de micro-forêts
- Végétalisation et dégenrage des cours d'écoles : études et concertation
- Formation des agents municipaux

## 3 questions à... Christian Héraud, Conseiller municipal délégué à la transition écologique



### Pourquoi avoir souhaité obtenir le label Territoire engagé pour la Nature pour La Crèche ?

"Pour les collectivités qui s'engagent dans cette voie, c'est d'abord :

- Obtenir une reconnaissance permettant l'émergence de projets et de plans d'action en faveur de la biodiversité.
- C'est aussi une incitation à agir concrètement sur les causes de l'érosion de cette biodiversité, prendre la mesure de leur impact et contribuer à réduire les effets de cette dégradation.
- C'est enfin intégrer un réseau de communautés d'acteurs permettant des retours d'expérience et le développement de compétences et de connaissances.

Le TEN est en fait un dispositif d'accompagnement technique territorial (ingénierie, pour ceux qui préfèrent) et une aide à la recherche de financements soutenue par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine."

### Quel est l'enjeu de ce label pour la biodiversité ?

"Par des actions ciblées, réfléchies et concertées, c'est permettre et faciliter de manière cohérente

le retour de la nature dans les endroits où elle est dégradée ou carrément absente. Nous savons aujourd'hui que la diversité naturelle, sa continuité est source d'équilibre et de résilience face au dérèglement climatique auquel nous sommes confrontés. Cela passe par une multitude d'actions possibles, pas nécessairement très coûteuses au regard de ce qui se fait dans d'autres secteurs."

### Et pour les habitants-es ?

"Faciliter la reconnexion entre les habitants et la Nature : une dimension forte de sensibilisation des citoyens à l'amélioration de leur qualité de vie dans le territoire où ils vivent.

C'est en particulier un enjeu majeur pour les enfants, les acteurs de demain.

L'homme (ou plutôt l'être humain) doit réapprendre à vivre dans et avec la Nature et cesser de croire ou de faire croire qu'il améliore son bien-être en la rationalisant et en l'aménageant."

## PARTENAIRES

Afin de mener ses projets à bien, la commune s'accompagne d'un réseau de partenaires, associations et organismes spécialisés :

### Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine



Association qui a pour but de préserver les espaces naturels et les paysages remarquables de notre région et qui assure une gestion adaptée des milieux naturels qu'elle maîtrise.

<https://cen-nouvelle-aquitaine.org/>

### Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine Poitevine (CPIE)



GATINE POITEVINE

Association au service de l'éducation à l'environnement et du développement durable en Deux-Sèvres.

<https://www.cpie79.fr/>

### Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine



PROM'HAIES  
en Nouvelle-Aquitaine

Association qui agit pour les haies et les arbres champêtres en Nouvelle-Aquitaine. Prom'Haies est aujourd'hui devenue une référence au niveau régional en matière de patrimoine arboré. L'association regroupe des usagers et des gestionnaires qui œuvrent pour le retour de la haie dans les territoires ruraux.

<https://www.promhaies.net/>

### Les Roseaux sociaux



Association qui développe la permaculture par des actions de conception, de recherche, de formation, d'animation, ainsi que par toutes autres activités connexes ou parallèles.

<https://lesroseauxsociaux.wordpress.com/>

### Yacaba



Association née du collectif Marche pour le climat. L'objectif était de mettre en place des actions concrètes, au-delà de la simple dénonciation du réchauffement climatique. Yacaba se spécialise dans l'accompagnement à la plantation de micro-forêts.

<https://www.facebook.com/people/Yacaba-Niort/100071812581236/>

### Planning familial



Ce mouvement milite pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et combat toutes formes de violences et de discriminations.

<https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-des-deux-sevres-79>



## PARTICIPATION CITOYENNE

### Le skatepark bientôt rénové

Fin janvier, la municipalité avait convié les habitant-es, membres du club #jmlacreche, associations et agents municipaux et intercommunaux, pour une réunion relative à la réhabilitation du skatepark situé à Champcornu.



Un travail collaboratif par groupe a permis à une vingtaine de participants d'imaginer le futur aménagement et ses différents modules, en fonction des critères définis au départ. Il doit notamment être adapté à tous les pratiquants : roller, skateboard et trottinette, dans toutes disciplines et pour toutes les générations, pour une pratique aussi bien scolaire, ludique, familiale, de loisirs ou de compétition. Le nouveau skatepark a, bien sûr, pour vocation d'être un lieu de pratique, mais également de rencontre, d'échange, un lieu de vie et ce, d'autant plus en coeur de ville. Les propositions vont être soumises à des entreprises pour consultation. La dizaine de jeunes présents à cette réunion étaient ravis d'avoir été sollicités pour ce projet et ont mis beaucoup d'énergie à faire des propositions. À noter que la labellisation de la commune dans le cadre de Terre de Jeux 2024 permet de prétendre à une subvention pour la réhabilitation ou l'aménagement d'équipements sportifs, à hauteur de 50 %. L'inauguration du nouveau skatepark est programmée à la rentrée 2023.

Le skatepark de La Crèche a été construit en 2000 et rénové en 2002. L'équipement, d'une surface d'environ 420 m<sup>2</sup>, est aujourd'hui obsolète, donc inutilisé.

#### RÉUNION DU COMITÉ BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi 24 mars, 18 h 30, salle du conseil municipal

Ordre du jour :

Bilan des dernières réunions  
Projet de refonte du Mensuel suite à la nouvelle charte graphique

## ASSOCIATIONS



### 500 baguettes solidaires vendues en 2022

L'association d'aide aux démarches administratives, Accord, poursuit son opération "Baguette solidaire"

Depuis plusieurs années, l'association Accord a mis en place une opération sur le principe de la baguette suspendue. Il suffit d'acheter une baguette en plus de la sienne chez les boulangeries partenaires de la commune, Guillon-Picard et Renaudet.

Celle-ci sera remise à une personne dans le besoin par le boulanger ou par une association à caractère social.

L'an dernier, plus de 500 baguettes ont été distribuées aux résidents du PRAHDA (Programme d'Accueil et

d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) et à des familles démunies.

L'opération est menée en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Haut Val de Sèvre et l'association Accueil et solidarité.

Contact : association Accord

Tél. 06 89 74 51 88

accord.lacreche79@gmail.com

<https://sites.google.com/site/accordlacreche/>

14 & 15 janvier

#### Roller créchois



Interzone, manche qualificative championnat de France au gymnase de Chantoiseau

21 & 22 janvier

#### K'Danse



Concours "Révélation" à la salle de l'Hélianthe

28 & 29 janvier

#### La Flèche créchoise



Championnat départemental de tir à 18 mètres au gymnase de Chantoiseau



#### Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VZD)

« Et si on passait aux courses en vrac ? »

##### Pourquoi ?

- Plus écologique : je supprime les emballages plastiques pour beaucoup de produits du quotidien.
- Zéro déchet : en apportant mes contenants, je produis encore moins de déchets.
- Moins de gaspillage : j'achète ce dont j'ai besoin.
- Meilleure organisation dans la cuisine : j'ai une bonne visibilité de mes réserves.

##### Comment ?

- Je me fournis en bocaux, contenants en verre, sacs en tissu, sacs à pain, beewrap...
- J'organise mes futures courses :
  - \*Je repère les commerces de vrac proches de chez moi ou de mon travail.
  - \*Je repense ma fréquence de courses, pour adopter la méthode qui me convient le mieux : faire des petites courses régulièrement permet de moins gaspiller, alors que de grosses courses permettent d'être tranquille un moment.
- Je fais une liste :
  - Cela permet d'acheter juste le nécessaire, mais également de prévoir les contenants à apporter avec moi.
  - Que vous fassiez vos courses en vrac à 25, 50 ou 100 %, l'important est d'y aller étape par étape, et de vous féliciter de chaque pas en avant que vous aurez réussi à faire !

Contact : [voisinvoisinezerodechet@gmail.com](mailto:voisinvoisinezerodechet@gmail.com)

[Voisinvoisine ZéroDéchet](#)

#### VERS UN HABITAT FACILE À VIVRE

L'association MSA Services Poitou, en coordination avec l'ensemble des caisses de retraite et l'ASEPT Poitou organise un atelier "Vers un habitat facile à vivre", le 3 avril, de 10 h à 12 h, au Breuil de François.

Au programme : 5 séances de prévention sur des thèmes variés, tels que l'amélioration du domicile pour prévenir des accidents, aides, intervention d'une ergothérapeute...

Nombre de places limité, inscription obligatoire avant le 13 mars. Tarif : 20 €.

+ d'infos : MSA Services Poitou

Tél. 05 49 44 89 67

<https://www.msaservices-poitou.fr/ateliers/>



## TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES REPRÉSENTÉS  
AU CONSEIL MUNICIPAL

### LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

#### BILAN - première partie de mandat

La première période du mandat, bien que fortement perturbée par la crise de la COVID et maintenant la crise énergétique, avait 3 objectifs qui sont en grande partie atteints.

##### Restructurer l'outil "mairie"

- Rétablir une bonne santé financière de la commune, rendue possible avec les efforts de tous et toutes. Aujourd'hui la commune a retrouvé une bonne capacité d'autofinancement et peut correctement négocier les emprunts indispensables à la mise en place des grands projets.

- Restructurer les ressources humaines, à équivalent temps plein identique, ce qui n'est ni simple, ni rapide. Il manque encore quelques postes à pourvoir. Comme les entreprises, la commune souffre d'un manque de candidatures.

- Moderniser l'outil informatique. Des dysfonctionnements ont duré trop longtemps. Ils sont aujourd'hui corrigés, notamment en changeant de prestataires.

##### Gérer le quotidien et sécuriser

- Mettre en œuvre les premières urgences (sécurisation des écoles).

- Rénover plusieurs voiries, trottoirs, chemins et la reprise de nombreux ralentisseurs qui n'étaient pas aux normes...

- Assurer un fonctionnement correct des infrastructures existantes. Chose qui n'a pas été aisée à la vue de l'ancienneté de certains équipements comme les chaudières qui tombent régulièrement en panne.

- Réaliser les petites rénovations comme le cinéma-théâtre (équipements techniques), le stade de Champcornu (éclairages à LED, pelouse, vestiaire, voirie), le remplacement de la chaudière de l'école du bourg, la remise en état de la pompe à chaleur de l'annexe mairie, l'installation d'une pompe à chaleur à la maison MUSU.

- Assurer le soutien à la vie associative en renouvelant grandement le matériel mis à disposition et en créant un poste de coordinateur.

- Animer la commune (saison culturelle, événements municipaux, marchés gourmands)

##### Diagnostiquer et programmer

- Effectuer le diagnostic complet des besoins, en nous appuyant sur les habitants au travers des nombreuses réunions participatives.

- Diagnostiquer les bâtiments et voiries par des études techniques internes et externes, ce qui a mis en évidence un patrimoine très dégradé (écoles, maison des associations, halles, église de Chavagné, toitures de la mairie...). Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail.

- Programmer la construction des grands projets.

#### PERSPECTIVES - deuxième partie de mandat

Nous avons traversé cette crise énergétique sans fermer des services, sans couper le chauffage des vestiaires, ni l'eau chaude des douches, en maintenant l'accès aux salles pour les associations. Nous avons malheureusement dû repousser d'un an certains petits projets (renouvellement des aires de jeux).

Les projets essentiels vont voir le jour comme la rénovation des équipements sportifs du site Groussard, la maison de santé, la ferme municipale (fournir des légumes aux cantines), la construction d'un nouveau centre technique (gain de productivité), les voies douces (piétons et cycles), le cimetière naturel, le projet nature et transition (+de 6000 plantations, protection de la biodiversité, perméabilisation des sols...), la construction d'un écoquartier... **Tout cela est possible grâce à une bonne maîtrise des dépenses et la construction sérieuse des dossiers de subvention assurant des rentrées financières.**

#### DÉMISSION de Sébastien Guillon

Sébastien Guillon avait signalé une fraude présumée de son ex-compagne à la ville de Jauldes en Charentes. Les échanges numériques qui avaient eu lieu à cette occasion avec son ex-compagne sont jugés malveillants, sans notion de harcèlement, sans insulte. Il est condamné à l'euro symbolique et à une interdiction de tout contact de 3 ans.

Sans rapport avec sa fonction ni avec la commune, c'est parce qu'il a conscience que cette condamnation peut jaillir négativement sur la municipalité et altérer le projet politique que nous portons ensemble, qu'il fait le choix de donner sa démission en tant qu' élu municipal.

La majorité municipale souhaite saluer ici son engagement au sein de la municipalité, et rappeler qu'il est un citoyen, et qu'à ce titre il sera toujours le bienvenu pour participer aux instances dans lesquelles la population construit le projet politique du territoire. La justice a fait son travail. Vient pour lui maintenant le temps de la réparation, de la reconstruction.

La majorité municipale réaffirme sa condamnation sans réserve contre toutes les formes de violences y compris celles contre les femmes et espère que sa mise en retrait volontaire lui permettra d'éviter les attaques des oppositions opportunistes. Elle réaffirme également son soutien envers le camarade et l'ami. •

**MAJORITÉ :** Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

### ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

#### Piscine : 1<sup>ère</sup> désillusion

En décembre, le bureau des Maires de la Communauté de communes s'est réuni pour entériner les propositions de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. La CLECT qui s'était réunie le 2 novembre 2022 avait estimé à l'unanimité qu'il n'y avait aucun transfert de charges pour les piscines de St Maixent et La Crèche. L'ex représentant de la Maire de La Crèche, M Guillon, avait choisi alors de se retirer du vote, laissant ainsi les autres membres statuer pour notre commune.

Au dernier Conseil communautaire, pour ne pas déroger aux contradictions des élus de La Crèche, ceux-ci ont voté à l'unanimité la décision de la CLECT. Ainsi donc le Conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter le transfert de charges à La Crèche pour la reprise de sa compétence piscine.

Pour mieux comprendre, depuis 2006 la com com, avait la compétence piscine, elle prenait donc en charge les coûts des 2 infrastructures de La Crèche et St Maixent jusqu'à l'ouverture du centre aquatique. A la fin des travaux de celui-ci, les piscines sont redevenues communales. Le conseil communautaire a donc estimé que désormais il n'y aurait plus aucun transfert de charges lié aux piscines. La municipalité cependant réclame 80 000 € par an de transfert de charges, piscine fermée ou pas. Si la com com a raison, il ne restera plus à la municipalité de La Crèche (St Maixent ne conteste pas) que de s'engager dans une procédure longue et coûteuse au Tribunal administratif. Nous nous sommes abstenus au Conseil municipal du 24/01/23.

#### Maison de santé

Aux vœux de la Maire, nous avons appris avec surprise la prochaine construction d'une maison de santé. Or à notre question posée au Conseil municipal du 14/11/22 sur ce projet, la Maire nous a répondu que le contrat local de santé intercommunal devait se réunir et que pour en savoir plus, il fallait nous adresser à la com com. Elle s'en lavait donc les mains.

Aujourd'hui changement de programme ? Est-ce un projet privé dont la municipalité a usurpé la paternité ? Est-ce vraiment un projet com com ? En tout cas s'il n'est pas communal, pourquoi l'annoncer aux vœux de la municipalité, sans plus de précision !

#### Sur la piscine, on nous ment !

Vous avez reçu des documents de Touche pas à ma piscine. On peut y lire que « le conseil municipal qui s'est déroulé en décembre a voté l'étude de faisabilité de la piscine issue de la concertation faite en 2022 ». C'est **FAUX** puisqu'au conseil du 6 décembre, c'est le power point du projet qui a été présenté. Il n'y a jamais eu de **VOTE**.

Pour les 2 études lancées sur ce projet, aucune n'est passée en CM. Quels sont les **coûts** ? Une fois de plus, nous sommes face à un déni de démocratie de la majorité en place. Touche pas à ma piscine veut mettre les Créchois au pied du mur en clamant que tout est déjà décidé. Si elle ne sentait pas une farouche opposition à la piscine chez les Créchois, elle n'agirait pas ainsi !

Rappelons que nous attendons toujours le référendum promis lors de la campagne des élections municipales. Au dernier conseil, la Maire avec colère nous a reproché de ne pas avoir participé au comité piscine et bâtiments sportifs et de ne pas travailler pour les habitants. Non, nous n'avons pas participé pas à ce simulacre de démocratie, nous l'assumons pleinement, et c'est justement parce que nous œuvrons dans l'intérêt des Créchois que nous sommes contre une piscine d'été que nous allons tous payer, à deux pas d'un centre aquatique moderne que nous payons déjà.

#### Projet du cimetière de Candé

Chacun a pu constater que le site choisi pour le nouveau cimetière était sous les eaux. A notre question en Conseil : allez-vous abandonner le projet de cimetière ? La réponse est restée assez vague. La Maire, excédée par notre question, comme d'habitude, nous a rappelé qu'un autre site sous Champcornu était également pressenti. Nous l'avions déjà mise en garde que ce terrain était trop petit pour accueillir le nouveau cimetière qui doit être utilisable pendant au moins 50 ans. Après Candé, la Maire a annoncé qu'une étude de faisabilité va être lancée pour le site de Champcornu. Encore une étude de plus ! •

**MINORITÉ :** Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

### MARIE JOLY

Texte non fourni dans les délais impartis.

**MINORITÉ :** Marie JOLY

## INTER-COMMUNALITÉ



## Un Job dating nouvelle formule

La 6<sup>ème</sup> édition du Job dating Haut Val de Sèvre s'est tenue le 28 janvier, à la salle de l'Hélianthe, avec une formule repensée.

L'événement était l'occasion de faire se rencontrer des entreprises du territoire et des personnes en recherche d'emploi et/ou en recherche de nouvelles opportunités professionnelles.

L'objectif était également pour les entreprises, de communiquer sur leurs activités, leurs savoir-faire et leurs postes à pourvoir.

Cette année, le job dating s'est ouvert à tous les secteurs d'activité : industrie, agroalimentaire, services, commerce, transport, logistique, secteur

public et services à la personne. Des organismes de formation et agences d'intérim ont également permis de diversifier les offres.

Des présentations de métiers ou d'entreprises, sous forme de pitches\*, ont également eu lieu. 36 entreprises étaient présentes, pour 165 offres de postes à pourvoir.

\*Pitch : présentation courte et percutante d'une entreprise, d'un projet ou service. Son objectif est de donner envie et de convaincre l'interlocuteur.



7 bd de la Trouillette  
79400 Saint-Maixent l'École  
Tél. 05 49 76 29 58.  
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>  
communauté de communes  
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site [www.atlansevre.fr](http://www.atlansevre.fr) et [Atlansèvre - pôle économique](#).

### UN BUS POUR LES SALARIÉS

L'agence Start People et la société Cooperl, de Sainte-Éanne, recrutent des opérateurs de production, de 5 h à 13 h. Ainsi, pour faciliter les déplacements des salariés, à compter du 3 avril, un bus en partance de Niort, s'arrêtant à la Crèche jusqu'au site de Cooperl, pourra permettre à des personnes sans véhicule de travailler.

**+ d'infos : Start People Niort**  
Tél. 05 49 04 79 80

## Rejoignez Traverse ! 2023

Le festival Traverse !, le festival des arts de la parole du Haut Val de Sèvre, se tiendra du 4 au 9 juillet 2023.



D'ores et déjà, l'équipe est à la recherche des forces vives qui contribueront au succès de cette nouvelle édition, placée sous le signe de la légèreté et de la révolte, de l'apaisement et des luttes engagées, du bonheur d'être ensemble en somme.

Chacun peut contribuer à sa façon à la réussite du festival :

- en devenant bénévole et/ou hébergeur
- en devenant mécène ou partenaire

**+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences/Culture/Festival Traverse!**



### GRANDE LESSIVE®

La Grande Lessive® se tiendra entre le 23 mars et le 1<sup>er</sup> avril, avec comme thématique «Ma cabane et-est la tienne ». Il s'agit d'une aventure artistique collective, une galerie participative à ciel ouvert, permettant de créer une exposition d'art et de poésie éphémère sur l'ensemble du Haut Val de Sèvre.

Depuis sa création, plusieurs millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part, dans 100 pays, sur cinq continents.

**Programme complet : <https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences/Culture/Manifestations**



**Atelier Scrapbooking : samedi 11 mars de 10 h à 12 h**

Venez réaliser une page de scrapbooking sur la thématique des animaux d'Afrique en noir et blanc et montrer toute votre créativité.

Pour adultes, sur inscription.

**Atelier créatif avec la Compagnie Dyrapso : samedi 25 mars de 10 h à 12 h**

Dans le cadre de la Grande Lessive®, la compagnie Dyrapso (écriture, théâtre, musique, édition du fanzine de poésie illustrée Rhapsodie) sera présente pour un atelier d'écriture sur la thématique « Ma cabane et-est la tienne ».

Tout public à partir de 7/8 ans, sur inscription.

**Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr) ou à l'accueil des médiathèques).**

**Médiathèque intercommunale La Ronde des mots**

**05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche**

**Horaires d'ouverture :**

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : [mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)

Site : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre

